

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 130

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que faire pour que le vieux logis des Roncières fut de nouveau, illuminé par le sourire de sa petite amie ? Il pouvait bien dire sa petite amie puisqu'elle n'avait que vingt ans et que lui en avait trente-deux. Et n'était-ce pas une folie, que l'accusation du père Hélier ? Comme si une belle jeunesse de vingt ans pouvait s'éprendre d'un homme de soixante ans.

Quel dommage qu'elle fût partie ! Maintenant qu'il ne pouvait plus la voir ni l'entendre, il pensait continuellement à elle, et s'étonnait un peu de la persistance de son souvenir, car, plus il voulait l'éloigner, et plus il s'imposait ; plus il se rappelait son regard triste, ses yeux mouillés quand il lui avait parlé de désertion la ferme pour fuir un mariage redouté. Et plus évidemment il cherchait à s'absorber dans son travail, plus il s'absorbait dans son regret.

Huit jours, quinze jours, un mois s'écoulèrent ainsi et, lorsque Chrétien reconnut l'inutilité de ses efforts pour oublier, il se décida à tenter une nouvelle épreuve auprès du vieux Hélier, un matin qu'ils travaillaient tous deux seuls dans la vigne.

— Père, lui dit-il tout à coup en s'essuyant le front, car il transpirait quoi qu'il ne fit guère chaud, père j'ai à vous parler... Je... ne me porte pas très bien depuis quelque temps.

— Tu ne te portes pas bien ? répéta le bonhomme en se redressant et en le regardant d'un air contristé. Aussi je pensais : il faut pourtant qu'il ait quelque chose car il ne mange guère et paraît tout viré. Qu'as-tu donc mon pauvre ?

— J'ai... de l'ennui, répondit Chrétien etc'est ce qui me rend malade. Le départ de Jacqueline pèse sur ma conscience comme un remords... Vous devriez la faire revenir mon père.

— Si je l'ai fait partir, riposta sèchement le paysan, ce n'est point pour la rappeler. Pourquoi donc que je céderais à ta volonté puisque tu ne cèdes pas à la mienne quand je voudrais te voir marié ? Je comprends que tu aies de la peine de ne voir plus cette petite et, pour tout dire, j'en ai aussi, moi, mais tant pis ! Il ne fallait pas qu'elle se laissât deviner... Maintenant elle restera où elle est, dans son intérêt même, parce que si jamais tu te décides à prendre femme, et tu te décideras bien j'espère un jour ou l'autre, elle souffrirait en étant ici.

— Je ne me marierai pas.

— A ton aise ! grogna-t-il. C'est ton droit. Mais c'est le mien de ne point vouloir cette fille dans ma maison.

Cette fille !

Il sembla à Chrétien que son père prononçait ces mots comme une insulte et une révolte monta de son cœur à ses lèvres en mots indignés et tremblants sous la poussée de sa colère difficilement réprimée.

Son père était trop injuste à la fin ! De quel droit la traitait-il ainsi, avec ce dédain si proche de l'insolence ? Quelle faute avait-il à lui reprocher ? Ne s'était-elle pas, de tout temps, montrée reconnaissante et travailleuse, et dévote ? Que pouvait-il demander de plus dans son exigence presque ridicule ? Elle n'était point une sainte parbleu ! Mais lui-même se croyait-il donc exempt de défauts ? Que voulait-il ? C'était bien la peine de l'avoir recueillie dans le temps, pour la chasser maintenant ! Non, vrai, ça n'avait pas le sens commun !

— Elle t'aime ! maugréa le vieux impassible sous ce flux de paroles. Il n'y a pas à dire le contraire ; je l'ai compris.

— Peut-être... peut-être que vous vous trompez... balbutia Chrétien soudain calme.

Maitre Hélier secoua la tête d'un air entendu. Il ne se trompait pas.

— Ça ne serait tout de même pas une raison, reprit Chrétien pour l'avoir renvoyée.

— Ouais ! fit le bonhomme, tu en parles à

ton aise, toi ! Autant vaut rien dans une maison qu'une fille amoureuse.

— Pourtant !.... pourtant !.... reprit Chrétien.

Il s'arrêta, passa de nouveau sa main sur son front, et reprit, en parlant très vite, comme s'il craignait de ne pas oser exprimer sa pensée jusqu'au bout.

— Je voudrais être bien sûr que vous ne nous trompez pas... parce que, si vous ne nous trompiez pas, je vous dirai ceci : Faites revenir Jacqueline et, puisque vous tenez tant à ce que j'entre en ménage, laissez-moi la prendre pour ménagère car, si elle m'aime un peu, moi.... eh bien, moi, je l'aime beaucoup !

— Enfin ! Tu y viens donc ! s'écria le paysan avec un visage soudain métamorphosé, éclairé d'une triomphante expression de joie : c'est tout ce que j'attendais, vois-tu. Assieds-toi et écoute, tu comprendras.

Certes, Chrétien avait bien besoin qu'il lui expliquât la raison de ce changement subit qui ne laissait pas que de l'inquiéter au fond du cœur, en dépit de la voix franche et du geste cordial de son père.

— Mais... balbutia-t-il.

— Ecoute, que je te répète, reprit le bonhomme.

Alors il lui dit que cet aveu il le désirait depuis bien des mois, n'ayant d'autre désir, quand il lui parlait de mariage, que de lui voir épouser Jacqueline pour qui il éprouvait une si profonde affection et que s'il lui avait proposé Clara Charlin, la plus riche mais aussi la plus laide fille du village, c'était afin de lui faire mieux apprécier la pauvreté gracieuse et aimable dans la personne de leur petite protégée. Et aussi pour être à même de juger les sentiments de Jacqueline à son égard, pour avoir de quelle façon elle accepterait le mariage de Chrétien avec une autre.

Il fallait bien se rendre compte n'est-ce pas ?

Et, quand il avait été bien sûr de ce qu'il supposait, qu'elle aimait son fils, il l'avait, non pas chassée, mais confiée à des amis, au village de Touranes en pensant : Chrétien se décidera peut-être pour ce que je veux quand elle ne sera plus là et qu'il la regrettera. Et s'il ne se décide pas, il vaut encore mieux qu'elle soit là-bas où peut-être aussi, elle finira par oublier.

Mais il tremblait toujours d'être forcée de l'y laisser et il avait, exprès, excité sa colère, pour savoir enfin ce qu'il pouvait espérer.

— Si nous allions la chercher ? demanda Chrétien ravi de ce qu'il apprenait.

Le vieux se mit à rire.

— Un moment donc ! répliqua-t-il. Tu m'as fait attendre assez longtemps pour à ton tour patienter un peu. Nous irons voir Jacqueline demain, mais elle demeurera encore chez nos amis jusqu'au jour où tu pourras la conduire à la mairie.

Chrétien baissa le front, réfléchit un instant, sourit aux yeux clairs qui lui souriaient aussi au fond de sa pensée et, tout à coup planta deux baisers sur ses joues hâlées du paysan.

— Oh père ! s'écria-t-il, quel brave homme vous êtes !

V

Les cigales chantent encore car, bien que l'on soit en septembre, il fait très chaud et, certainement, elles se croient encore au mois de juillet.

Elles chantent dans les vignes couvertes de belles grappes blondes et brunes de chaque côté de la route bordée d'ormeaux que la noce suit, une belle noce vraiment, celle de Chrétien Hélier et de Jacqueline Toussaint que personne ne s'étonne de lui voir épouser, quoi qu'il soit fort riche et elle fort pauvre car elle vaut son pesant d'or.

Les cigales chantent et évoquent encore dans

l'esprit du nouveau marié le jour lointain où, pour la première fois, il s'appuya sur Jacqueline, là-bas, dans le champ moissonné qui ressemblait à une coulée d'or. Qu'elle était mignonne et jolie avec son air crâne, toute fière de le conduire à petits pas vers le logis paternel.

Elle y conduisait un blessé, la petite glaiveuse, et lui, sans le savoir, il y amenait le bonheur...

Maintenant c'est elle qui s'appuie sur lui, doucement, avec la légèreté d'une bergeronnette sur une branche ; mais il sait bien quand même qu'elle est toute à lui, que son amour ne s'envolera pas comme la bergeronnette et qu'après avoir été jadis sa bécaille ainsi qu'elle le disait en riant, elle sera plus tard son bâton de vieillesse.

Et tandis que les cigales continuaient leur petite chanson dans l'air ensoleillé, Chrétien qui serre plus tendrement sous le sien le bras de la jeune femme, lance au ciel l'hosanna de son cœur tout vibrant d'espérance.

Menus propos

Le roi à l'amende. — Le roi Georges de Grèce vient de donner une preuve de la façon dont il entend que les lois soient appliquées à tous, grands ou petits.

La Liste civile a acheté dernièrement dans le district de Patras, pour le compte du roi, une propriété qu'elle négligea de déclarer au fisc, ainsi que la loi l'exige. Le trésorier général de Patras, dans l'accomplissement rigoureux de son devoir, dénonça l'oubli et exigea une amende de 82 fr. 80 centimes. Le roi Georges, aussitôt qu'il eut connaissance du fait ordonna de payer immédiatement l'amende.

Aristide n'eût pas mieux fait.

Une délicate attention. — Une Compagnie de navigation allemande, frappée de la crainte qu'ont les voyageurs d'être, en cas de mort au cours d'une traversée, cousus dans un sac, puis jetés par-dessus le bord avec une pierre aux pieds, a embarqué un emballeur sur chacun de ses navires.

Elle autorise tout passager de 1^e ou 2^e classe à se munir d'un cercueil qui est transporté sans supplément de prix.

Un clergymann américain a voulu profiter immédiatement d'un avantage si nouveau. Il a fait le voyage de Hambourg en Australie avec deux cercueils, sa femme l'accompagnant. Bien que la précaution ait été inutile, il s'en félicite cependant : « Deux cercueils avec soi, dit-il, ce n'est pas plus gênant sur un steamer que les fauteuils pliants qu'on emporte pour s'asseoir sur le pont. »

Ce clergymann est philosophe. Tous les voyageurs le seront-ils comme lui ?

* * *

Un budget respectable. — Si l'on veut avoir une idée de ce que le gouvernement extrait chaque année de la poche du contribuable français, voici une comparaison frappante.

L'altitude de ce budget, en billets de banque de mille francs empilés les uns sur les autres atteindrait une hauteur bien supérieure à celle de la tour Eiffel.

En effet : mille billets de mille francs font un million et ont (bien comprimés) une hauteur de dix centimètres. Dix millions auraient donc une hauteur de un mètre : cent millions une hauteur de dix mètres, un milliard ou mille millions une hauteur de cent mètres.

Trois milliards auraient donc la mesure de la tour Eiffel : 300 mètres.

Le budget, français qui dépasse trois milliards

s'élèvent donc plus haut que la tour Eiffel. Il dépasserait même trois cent cinquante mètres.

En billets de cent francs, la hauteur s'élèverait à trois mille cinq cents mètres; en billets de cinquante francs, à sept mille mètres, la hauteur des principaux sommets de la Cordillère des Andes.

* * *

Fas de chance. — L'anecdote suivante montre combien de spectateurs d'Oberammergau — certains d'entre eux tout au moins — sont impressionnés et pour ainsi dire pénétrés par le drame de la Passion. On sait que ces représentations ont lieu tous les dix ans : elles ont recommandé cet été.

La femme d'un illustre érudit allemand, personne renommée pour son mysticisme, se rendait, il y a quelque temps, dans le célèbre village des Alpes bavaroises, pour assister aux représentations. Au bureau des logements, on lui offrit plusieurs demeures.

— Voulez-vous descendre chez le bourgmestre Lang ?

Le bourgmestre Lang tenait le rôle de Caïphe. La bonne personne se récria très fort ; elle ne logerait pas chez cet indigne.

— Voulez-vous loger chez Diémer ? poursuit le préposé aux billets.

Mais Diémer jouait Hérode. Cette offre fut également repoussée :

— Je ne logerai jamais chez un ennemi du Christ, déclara la voyageuse indignée.

— Mais où voulez-vous donc descendre, madame ? fit l'employé aux abois. Il n'y a plus de place chez Mayer, qui joue le rôle du Christ, ni chez aucun de ses apôtres...

Mais, soudain, se ravissant :

— Pardon, madame, si fait, il y a une place chez un apôtre.

Et l'employé donne une adresse à la voyageuse ravie. Elle s'installe aussitôt dans la demeure indiquée et cherche à voir l'hôte ; elle n'y parvient pas, mais passe néanmoins une nuit réparatrice, persuadée qu'elle reposait sous le toit d'un homme de bien. Le lendemain, en parcourant le programme, elle découvrit, en regard du rôle joué, le nom de son hôte...

Horreur ! elle avait dormi chez Judas !

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

En fartoullaint dains mes véyes papiés, i vin de retrovay in manuscrit que m'avay bayié in véye indien qu'i avò soignie à ié de lai moë ; c'a tot co qu'i ay pouy aicreutchi de ci peu l'hanne. C'a di sanscrit, comme ai diant ; ai me fâ la tradure en bon patois po mes lecteurs di *Pays di duemoine*. Ai s'adgeâ de lai création de lai première fanne, d'aprés lai mythologie des Hindous. Jote Duë s'apelay *Twashtri*. Voici donc lai traduction ; cé que voraint voi l'original, poyant veni me trovay en lai côté de mai.

An lai commencement des temps, Twashtri créé le monde. Tiaïn ai voyé créay lai fanne, ai remairié qu'i el avait tot aibognié sai maytére po faire l'hanne : ai n'y demorai pu ran de bon de solide. Ci pore Twashtri feu' tot écâmi. Ai se pensé : qu'à ce qu'i veu faire ? Tiaïn el eu prou musay, ai se dié : bon ! i yi seu. Ay prangné lai rondou de lai iûne, ai peu les ondulations di serpent ; l'entchevêtrement des piantes grimpantes, le grulement de l'hairbe, lai finasse di djone, le veloutay de lai cho, lai tendresse des feuilles, les euyes di tchvireu, lai clartay di soreille, les laigres des nuës, l'inconstance di vent, lai timiditay des yièvres, lai vanitay des paon, lai tendresse di duvet qu'entoure le cò des ogés, lai duretay di diamant, lai douceur di

mië, lai cruautay di tigre, lai tchalou di fuë, lai froidou de lai noi, le caquetaidge di djeay, ai peu le roucoulement de lai tourterelle. Ai fesé enne payte de to çoli, ai peu el en formé lai fanne. Ai l'animé, ai peu l'envié en l'hanne.

Ce feut bon ; main heut djos aiprés, voici l'hanne que vint trovay Twashtri ay peu iy dié : « Ecoute, Chire, lai créature que vos m'ai envie empoegeainne mon existence. Elle é enne blague, elle baideule tot le long di djo : elle me prend tot mon temps : elle se plaint po ran ; elle à aidé malette. I sei veni vo prayie de repare cte dgen : i ne sero vivre avò ! » — Twashtri reprangnié lai fanne. — Heut djos pu tay, l'hanne revint trovay son Due, ay peu iy dié : « Chire ! Çoli ne vail pu : mai vie à bin ennuouse das le djo qu'i vos ay rebayie cte créature. I pense aidé comme elle me raivisay, comme elle me chataitay ay peu mitenai, i me sens tot de paï moi, che seul, che isolay ! » — Twashtri iy rebayé lai fanne. — Ai n'i avait pe inco trâs djos d'écolay, que le due voyé reveni l'hanne, in second cò : O mon bon Maître, dié-t-é en Twashtri, i ne sais comme colo vait, main y seu chure mitenai que cte créature me fait pu de m'a que de bin ; oh ! i vos en praye, s'ai vò piait, reprente-lai ». — Twashtri tot biô de colère, iy crié : « Fos le camp feu de ci ! laimpel, imbécile que t'é ; ai peu pais qu'i ne te voye ! » L'hanne répondé : « I ne sairô vivre avò cte fanne » — Twashtri iy dié : « Te ne veus saivo vivre sains lé non pu » — L'hanne païtché en puerant, ai peu s'écrié : O malheureux qu'i seu ! i ne peu pe vivre avò lai fanne, ai peu i ne sero vivre sains lé ! O misère de calamitay ! Qu'à ce qu'i veut deveni ? —

Le manuscrit n'en dit pe pu long. I crais bin qu'ai y é inco à djo d'adgedeu, dés hannes que porint teni le mainme langidge.

Stu que n'a pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 128 du *Pays du Dimanche* :

503 ENIGME.

Conque.

504. LETTRES INCONNUES.

T O

ELIRE. MOINE. GLÈBE. PEAU.

Loterie. Emotion. Gobelet. Poteau

PAGE. SCIÉE. BAS. FEU.

Potage. Société. Sabot. Fouet.

CIRÉE. RUE.

Coterie. Route.

505. DEVINETTE.

Inscription.

14 + 77

Cette inscription, placée au Numéro 30 de la Grand'rue de Nancy, rappelle qu'à cet endroit fut déposé, en 1477, le corps du Duc de Bourgogne, après qu'on l'eut retrouvé dans l'étang Saint-Jean.

506. DOUBLE ACROSTICHE.

F	AI	M
I	RM	A
L	IE	R
E	OI	R
U	TN	A
E	RB	R
U	IE	I
L	LB	N

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Lubin l'Alpiniste, au Grand-St-Bernard ; Lukas chevauchant au milieu des steppes de l'Ukraine ;

Walther le véridique ; les deux vélocemens de la place du marché à St-Imier.

511. CHARADE.

Mon premier est une rivière ;
Mon second est rivière aussi ;
Mon tout, grande sainte aujourd'hui,
Fut autrefois simple bergère.

512. LANGAGE FRANÇAIS.

Quelle est l'origine de cette locution :
Le soleil luit pour tout le monde ?

513. MOT CARRÉ.

X X X X X	1. Fleur.
X X X X X	2. Outil de bûcheron.
X X X X X	3. Synonyme de convoi.
X X X X X	4. Province de Grèce.
X X X X X	5. Prénom féminin.

514. MÉTAGRAMME.

Quand parfois j'apparaîs sur la bouche d'enfant, J'assombris aussitôt le plus riant visage ; Je suis de la Fortune, au caprice changeant, L'attribut bien connu, du hasard c'est l'image ; Partout on me maudit, on m'évite avec soin ; Même au sens figuré je salis et je souille ; Je reçois tour à tour, impassible témoin, Le baiser de Judas et la larme qui mouille.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 10 juillet prochain.

Publications officielles.

Mises au concours

Avis aux entrepreneurs. — Les travaux de réparations des bâtiments de l'Etat à Porrentruy (entretien pour 1900) consistent en maçonnerie, gypserie, peinture, charpenterie et menuiserie, ferblanterie et fumisterie. Offre à adresser jusqu'au 1^{er} juillet au moyen chef, M. Péter qui les transmettra à M. l'ingénieur du VI^e arrondissement. On peut prendre connaissance des devis en blanc et des conditions chez M. Péter.

La place de cantonnier sur la route de Undervelier-Soulce et Berlincourt-Undervelier (650 fr. 5 jours de travail). S'inscrire jusqu'au 6 juillet au secrétariat de la Préfecture à Delémont.

Convocations d'assemblées.

Courchapoix. — Le 1^{er} juillet à 2 h. pour s'occuper du règlement de jouissance et passer les comptes.

Courrendlin. — Le 8 de 10 à 2 h. pour nommer un conseiller.

Micourt. — Le 1^{er} à 1 h. pour nommer un adjoint et passer les comptes.

Micourt-Alle. — Assemblée paroissiale le 1^{er} à 2 h. pour passer les comptes. renouveler les autorités.

Soubey. — Assemblée bourgeoise le 1^{er} après l'office pour se prononcer sur l'admission d'un candidat à la bourgeoisie.

Bure. — Le 1^{er} à 2 h. pour passer les comptes

Côte de l'argent

du 27 juin 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.